



Dispositif AGENDA 21 au collège du Fenouillet

Juin 2014

Ce document présente l'ensemble des dispositifs Agenda 21, s'inscrivant dans une démarche de développement durable, et figurant dans l'axe 3 du projet d'établissement.

Professeurs référents du dispositif Agenda 21 :

M. Piro, SVT (coordonateur), Mme Van den Bulcke, anglais et M. Prévost, SVT (pour la classe 3^{ème} TEC),
Mme Moulis, EPS, (coordinatrice Porquerolles)

Les objectifs du projet

L'Agenda 21 scolaire amène l'établissement et tous ses acteurs, en particulier les jeunes, à apporter **des réponses concrètes aux enjeux locaux** et planétaires du développement durable.

Le premier objectif d'un Agenda 21 consiste à **engager les élèves** et tous les acteurs de l'établissement dans une démarche de **progrès environnemental et social**.

Les points d'ancrage dans les différentes disciplines sont nombreux. En amenant les jeunes à s'engager concrètement, à prendre leur part dans la réflexion, l'action, le suivi, l'Agenda 21 ouvre la voie d'une **citoyenneté active et participative**.

L'Education au Développement Durable constitue un volet du socle commun des connaissances et s'inscrit dans le Projet d'établissement.

Elèves concernés

Le projet s'appuie sur les 7 classes de 6^{ème} « *environnement et territoire* » et plus particulièrement sur 2 classes de 6^{ème} Agenda 21, 1 classe de 3^{ème} TEC (Territoire Environnement et Citoyenneté) et les volontaires de tout niveau inscrits au « *Club Agenda 21* ».

Depuis septembre 2013, les classes de 6^{ème} A21 accueillent **les élèves présentant des troubles DYS** (environ 8-9 par classe). Pour aider ces élèves et éviter leur décrochage, nous constituons des binômes élève DYS/ élève sans difficulté, et mettons en place un certain nombre d'aménagements.

Prolongement

1h de projet par semaine par classe dans les 2 classes de 6^{ème} A21 et la classe de 3^{ème} TEC

1h de Club par semaine, encadrée par Mme Van den Bulcke, M. Piro

1h de remédiation par semaine pour les élèves DYS (assurées par M.PIRO en 6^{ème} et Mme Baudon en 5^{ème}).

Evaluation

Tous les travaux d'élèves réalisés lors des sorties seront **notés** en 6^{ème} et donneront une moyenne qui, figurera sur le bulletin du 3^{ème} trimestre sous la dénomination « *Agenda 21* ».

Nous pourrions valider dès la 6^{ème}, la compétence « *Environnement et développement durable* » du **Palier 3 du Socle Commun**.

Interdisciplinarité

Les thèmes abordés à l'occasion des sorties sont réinvestis dans les différentes matières par les professeurs impliqués, motivés par le projet et sensibilisés aux troubles « dys » :

Sorties « nature » prévues pour les 6^{ème} Agenda 21

- Maison des 4 frères au Beausset (sol et biodiversité)
- Vieux Salins d'Hyères (écosystème lagunaire et oiseaux marins)
- Muséum d'histoire naturelle de Toulon (faune et flore du Var)
- Parc des Cèdres à Flassans (course d'orientation nature et accrobranche)
- Randonnée palmée au sentier sous marin du Pradet.